

Amblans prépare la succession du boulanger



Fin septembre, Gilles et Fanny Panchot prennent leur retraite et baissent le rideau du seul commerce du village. Pour maintenir un service de pain, la commune cherche une solution de repli. On s'achemine vers la création d'un dépôt de pains. Reste à trouver le boulanger... En Lire et sa région PHOTO ER

Commerce Gilles et Fanny Panchot, boulangers à Amblans-et-Velotte depuis 1977, baissent le rideau fin septembre. Le maire Frédéric Debely cherche une solution pour maintenir un commerce-dépôt de pains.

Dernier commerce où l'on cause

Il y a quelque temps encore, à Amblans-et-Velotte, petite bourgade de 390 habitants, on dénombrait un restaurant et un boulanger. Le restaurant a fermé. La boulangerie-épicerie située le long de la RN19 va baisser le rideau fin septembre.

Après 49 ans d'activité, Gilles Panchot aspire à une retraite bien méritée. Mais ce n'est pas sans un pincement au cœur que Gilles et Fanny cesseront leur commerce. « On en parle tous les jours. Le contact avec les clients va beaucoup me manquer », glisse Mme Panchot. « Mais notre décision est prise ». Et puis les nouvelles réglementations en matière d'accessibilité leur imposant avant fin septembre de s'engager dans des travaux pour accéder à leur boutique ont encore renforcé leur décision. « Sans compter qu'à partir de janvier prochain, on était également, pour se conformer aux nouvelles normes, dans l'obligation de changer notre vitrine frigo. Trop d'investissements à notre âge », confie le boulanger.

Vente à la bougie

Fin septembre donc, la dernière fournée de pains et autres miches, brioches et viennoiseries sortira du fournil.

Néanmoins, Gilles et Fanny Panchot ne partiront pas de



■ « De la baguette à la miche en passant par les brioches, tout est fait maison », confie Gilles Panchot qui a appris le métier avec son père. Photo DR

leur maison. Le pas-de-porte restera clos. Le couple avoue bien volontiers être très attaché à la bâtisse.

« Parfois mon épouse serait d'accord pour vendre, mais à la dernière minute elle n'est pas prête à faire la démarche », confie Gilles. L'affectif à la pierre est le plus fort. Une maison dont ils sont devenus propriétaires du jour au lendemain, lors d'une vente à la

bougie. C'était en 1977. « Mon beau-père était boulanger à Genevreuille. Un vendredi il nous dit pourquoi ne pas acheter la maison située au 21, Grande Rue à Amblans pour en faire un dépôt de pains. Surprise je lui avais répondu mais on n'a pas les moyens d'acheter une maison ! », se souvient Fanny. « Le lendemain, nous étions propriétaire de l'ancienne

épicerie et sa salle de danse fermée depuis une décennie ».

« Au début nous ne faisons que dépôt de pains. Puis, lorsque mes parents ont pris leur retraite, j'ai transféré le fournil ici. Depuis le 1^{er} janvier 1985, je fabrique le pain à Amblans ».

Outre la clientèle de passage -assez conséquente-, les habitants d'Amblans s'ap-

provisionnent chez Gilles et Fanny Panchot.

Une boulangerie est un lieu de vie au même titre qu'une école

Mais comment vont faire les habitants pour manger du pain, lorsque le boulanger aura baissé le rideau. C'est bien le souci du maire, Frédéric Debely. « La boulangerie Panchot c'est une dynastie de père en fils ». Avec ce départ en retraite, le maire est bien conscient que ce service de pain-épicerie est en passe de disparaître. « On essaie de réagir », confie le premier édile. Dès le mois de mars, une enquête a été faite auprès des 150 foyers pour savoir si les habitants souhaitent que l'on crée un dépôt de pains, une tournée... De ce diagnostic auquel 51 personnes ont répondu, il ressort qu'un grand nombre est favorable à la création d'un dépôt de pains. « Nous avons déjà pointé un local susceptible de convenir au centre du village », confie Frédéric Debely. Reste à trouver le boulanger.

« Une boulangerie est un lieu de vie au même titre qu'une école », confie Frédéric Debely. L'élu est bien décidé à trouver une solution pour que les Amblançais ne soient pas au régime sans pain.